

Appel à Projets Formation 2016

Transformations pédagogiques et Plateformes « Learning-by-doing »

IDEX Université Grenoble Alpes

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative D'EXcellence, l'IDEX Université Grenoble Alpes veut, à travers cet appel à projets formation, renforcer ses formations (contenus d'enseignement et processus pédagogiques), accroître l'attractivité et la visibilité internationale de ces dernières, et favoriser la réussite de ses étudiants.

Ainsi, l'ambition de l'IDEX Université Grenoble Alpes et donc son objectif, en termes de formation, est de développer :

- une posture active et autonome des étudiants pour une plus grande réussite,
- les différentes modalités d'enseignement, et leur hybridation : présentiel/distant, synchrone/asynchrone, etc.,
- l'interdisciplinarité, la créativité et l'esprit d'entreprendre,
- la formation continue et la capacité à se former tout au long de la vie,
- l'attractivité et la visibilité internationale des formations,
- les liens Formation-Recherche,
- les interfaces avec les partenaires socio-économiques et culturels.

Cet appel à projets à destination des équipes pédagogiques, des composantes, des services et des plateformes porte sur 2 axes :

- Axe 1 : Projets de transformation pédagogique
- Axe 2 : Développement de plateformes et de dispositifs "Learning-by-doing"

L'appel à projets (AAP), dont la fréquence sera annuelle, est ouvert à tous les acteurs du périmètre IDEX Université Grenoble Alpes (UGA, Grenoble INP, Sciences Po, ENSAG, CNRS, Inria, CEA, Inserm, Irstea, CHU Grenoble Alpes). Des projets pourront être menés avec des acteurs hors du périmètre fixé, mais ceux-ci ne pourront pas être financés par l'IDEX.

Cet appel s'adresse à toutes les formations (initiale et continue) et de tous niveaux (du post Bac au doctorat). Il permettra d'apporter l'aide nécessaire à la concrétisation des initiatives proposées par les équipes pédagogiques. Les initiatives à destination de la formation professionnelle continue sont fortement encouragées. De manière générale, la dénomination « étudiant », devra être prise en sens large, et pourrait être remplacée, suivant la situation, par une dénomination telle que « apprenant ».

Les équipes pédagogiques sont fortement encouragées à développer une posture réflexive et poser des hypothèses sur l'amélioration de l'apprentissage des étudiants avec les innovations proposées, définir le type de compétences à développer chez les étudiants, ainsi qu'un dispositif d'évaluation / retour d'expérience permettant d'établir comment le dispositif pédagogique permet la maîtrise par les étudiants des acquis d'apprentissage visés.

Les projets soutenus devront être portés par des équipes pédagogiques identifiées, des composantes ou des services, les initiatives individuelles ne seront pas retenues.

Les exemples d'actions de ce document sont donnés à titre indicatif (et non limitatif). Les propositions innovantes des équipes pédagogiques sont aussi attendues dans le cadre de cet appel à projets en fonction des spécificités de chaque discipline ou formation.

Les projets relevant à la fois des axes 1 et 2 devront s'inscrire dans l'un des axes mais pourront adresser des éléments attendus dans les deux axes.

Axe 1 - Projets de transformation pédagogique

L'axe 1 a pour principaux objectifs de :

- développer des approches pédagogiques centrées sur les étudiants (posture active et autonome des étudiants) dans le but de favoriser leur réussite,
- développer l'usage des outils et des supports numériques d'enseignement,
- développer des enseignements d'ouverture avec des modules ou des projets étudiants à caractère interdisciplinaires, favorisant notamment la capacité des diplômés à évoluer dans un environnement professionnel multidisciplinaire,
- accroître l'attractivité et la visibilité internationale des formations par le développement de programmes et de cours à haute visibilité, et d'améliorer l'accès d'étudiants internationaux à nos formations,
- développer les liens entre formation et recherche pour diffuser une culture scientifique, développer des compétences scientifiques auprès des étudiants, renforcer les synergies entre activités et pratiques pédagogiques d'une part, et activités et projets de recherche d'autre part (formation par la recherche, formation à la recherche, ancrage formation-recherche-socio-économiques, usage de plateformes formation-recherche, etc.).

Approches pédagogiques centrées sur les étudiants et outils numériques

Parmi les initiatives attendues, on peut citer les approches par classes inversées, par compétences, par problèmes, par hybridation (articulation présentiel/distanciel), faisant usage de MOOC (Massive Open Online Courses), de SPOC (Small Private Online Courses), de dispositifs facilitant les interactions...

Des expériences, y compris les initiatives « science ouverte » seront encouragées tant au niveau Master (construction d'environnements scientifiques ouverts) qu'au niveau Licence (utilisation des environnements scientifiques ouverts).

Les initiatives basées sur des enseignements interactifs faisant usage des technologies numériques (« digital learning ») sont fortement encouragées qu'elles soient dans le cadre de formations en présentiel ou à distance, synchrone ou asynchrone, ou encore hybrides, ainsi que dans le cadre d'une offre et de modalités de formations tout-au-long de la vie.

Enseignements interdisciplinaires

Les approches interdisciplinaires sont également fortement encouragées en particulier pour introduire plus de flexibilité, de diversité et d'ouverture dans les parcours de formation.

L'IDEX soutiendra les initiatives pour créer des contenus de cours interdisciplinaires qui favorisent la capacité à travailler sur des questions et des objets multidisciplinaires avec des méthodologies adaptées.

Le développement de projets étudiants interdisciplinaires a pour but d'encourager les étudiants à réaliser des projets avec des pairs d'autres origines et d'autres champs disciplinaires, afin qu'ils apprennent à travailler dans un environnement multidisciplinaire et à être des médiateurs ou des traducteurs de leurs compétences techniques à d'autres spécialistes. Ces projets auront aussi pour but de développer le savoir travailler ensemble, la créativité, le travail en mode projet et l'esprit d'entreprise des étudiants.

Le développement d'espaces de « coworking » pourra être également soutenu.

Attractivité et visibilité internationale

L'attractivité et la visibilité internationale de nos formations doit être un axe fort de développement. On peut, notamment, citer comme actions pouvant être soutenues :

- le développement de nouveaux doubles-diplômes,
- le développement de MOOC, SPOC et SPOC Corporate ou d'autres déclinaisons à fort impact soit parce qu'ils valorisent des compétences uniques et différenciatrices du site à l'échelle nationale voire internationale, soit parce qu'ils s'adressent à un public « de masse » (i.e., nombre de participants au niveau mondial pour les MOOC ou nombre d'étudiants inscrits pour les SPOC),
- le passage de mentions, parcours, filières ou départements en langue anglaise,
- des actions d'amélioration de l'accueil et de la réussite des étudiants internationaux,
- la sensibilisation des enseignants et des personnels à l'interculturalité et à l'international,
- etc.

Dans le cadre de l'attractivité internationale, un programme de bourses de Master « attractivité » inscrit dans le cadre de la **Graduate School** donne lieu à un appel spécifique.

Liens entre formation et recherche

Les projets de transformation pédagogique visant à développer/réinventer les liens entre formation et recherche sont fortement encouragés.

Les projets attendus doivent permettre de mieux diffuser la culture et les méthodes scientifiques auprès des étudiants, mais aussi d'accroître leurs compétences scientifiques.

Ainsi, le renforcement des synergies entre activités et pratiques pédagogiques d'une part, et activités et projets de recherche d'autre part, est attendu.

Périmètres des projets

Les projets soutenus pourront être à périmètres variés et de durées différentes.

Les projets dont le périmètre est une matière ou une UE dans un parcours donné ont vocation à être des projets de courte durée (de 1 semestre à 2 ans). Ce sont des projets dont le coût total sur la durée du projet (coût total = contribution IDEX + apport des établissements) peut aller de 15 k€ à 250 k€, dont une contribution de l'IDEX de 3 k€ à 50 k€ (cf. financement des actions).

Les projets dont le périmètre est la transformation de l'intégralité d'un parcours, d'une mention, d'une filière, d'un département... peuvent s'étendre sur une durée de un à quatre ans. Ils auront des impacts en termes de public ciblé et/ou d'équipes pédagogiques mobilisées beaucoup plus larges que les projets dont le périmètre est une matière ou une UE. Ces projets à large périmètre sont des projets dont le coût total sur la durée du projet (coût total = contribution IDEX + apport des établissements) peut aller de 250 k€ à 1000 k€ avec une limitation annuelle à 250 k€ dont une contribution annuelle de l'IDEX limitée à 50 k€.

Les projets devront permettre un retour d'expérience et une diffusion des pratiques.

Une démarche de transformation pourrait suivre les 3 phases ci-dessous :

1. Mise en place d'un "démonstrateur" avec un nombre limité d'étudiants, évaluation des résultats ;
2. Valorisation du « démonstrateur » en termes de diffusion auprès d'un public d'étudiants plus large et/ou d'essaimage dans d'autres enseignements ou auprès d'autres équipes pédagogiques du périmètre IDEX ;
3. Le cas échéant, l'IDEX fournira un soutien pour permettre un déploiement plus large et la définition d'un modèle économique pour prendre le relais du financement de démarrage de l'IDEX en vue de la pérennisation de l'initiative.

Les initiatives déjà démontrées (phase 1 ci-dessus déjà réalisée) pourront être soutenues par l'IDEX mais devront démontrer la capacité de pérennisation de l'initiative au-delà du financement initial.

Axe 2 – Plateformes et dispositifs “Learning-by-doing”

L’objectif de l’axe 2 est de faire de l’apprentissage par l’usage de plateformes, au sens large, une véritable marque de fabrique de nos formations.

Grenoble a déjà une très forte expérience dans le domaine avec un nombre important de plateformes technologiques, artistiques ou culturelles (par exemple AIP PRIMECA, Cime Nanotech, PREDIS, Amphidice, Maison de la Création et de l’innovation, FabLabs, Promising et son dispositif Le Labo des Possibles,...) ouvertes aux chercheurs, aux industriels et aux étudiants.

Ces plateformes ne sont pas suffisamment reliées entre elles et n’accueillent encore qu’un nombre limité d’étudiants. Le lien cursus-plateformes mériterait dans ce contexte d’être renforcé.

Les objectifs sont :

- de fournir des ressources pour développer de nouvelles plateformes, des espaces projets, des salles expérimentales, tout dispositif de « learning-by-doing » en lien avec des dispositifs pédagogiques innovants dans tous les domaines disciplinaires ou pour des expériences multidisciplinaires,
- d’améliorer l’articulation entre les plateformes (au sens large) en les mettant en réseau pour mailler des compétences complémentaires,
- de faciliter l’accès et l’utilisation de plateformes (au sens large) dans les pratiques pédagogiques des formations (initiale et continue, en présentiel et à distance, synchrone ou asynchrone, hybride...), et de permettre leur accessibilité à un nombre beaucoup plus important d’étudiants.

Les projets devront décrire la plateforme ou le dispositif et ses fonctionnalités mais aussi expliquer la transformation de la pratique pédagogique visée par le projet.

Une attention particulière sera portée à ce que ces équipements soient ouverts / mutualisés à plusieurs cursus. Les effectifs visés devront être significatifs conformément à l’objectif de permettre l’accessibilité de ces dispositifs à un nombre important d’étudiants.

Les projets attendus seront d’un coût total annuel (coût total = contribution Idex + apport des établissements) pouvant aller de 15 k€ à 150k€.

Le soutien financier de l’IDEX sur cet axe sera essentiellement un soutien en investissement.

Financement des actions (axes 1 et 2)

Les financements apportés par l'IDEX ne peuvent venir qu'en complément d'autres financements (établissements, collectivités, européens, privés...) dans un ratio 1 (IDEX) pour 4 justifiés par les établissements (y compris les masses salariales des personnels).

Les apports justifiés par les établissements ne peuvent pas provenir d'autres appels PIA (Labex, Idefi, IRT...).

La masse salariale des établissements impliquée dans les projets sera prise en compte sur la base d'un coût salarial environné moyen.

Les coûts d'infrastructures ou d'équipements spécifiques pourront être pris en compte avec une quote-part liée à leur utilisation pour les projets.

Les apports financiers de l'IDEX aux projets porteront sur des heures de reconnaissance d'investissement pédagogique, des vacances, des missions, de l'achat de matériel, de la sous-traitance, des ressources humaines spécifiques (suivant l'ampleur du projet),...

Concernant les heures Equivalents TD demandées dans le cadre du financement pour la contribution au déploiement de modalités pédagogiques particulières, se référer au tableau du document annexe intitulé « Recommandation cadrage de site - Equivalence Horaire responsabilités ou investissements en pédagogie numérique et/ou innovante ».

Si le projet inclut dans sa mise en œuvre un accompagnement pédagogique ou technique, il sera possible de s'appuyer sur les services d'accompagnement (SAPIENS, PERFORM,...). Dans ce cas, l'appui demandé devra être pris en compte dans le budget du projet et les services devront avoir donné leur accord.

Suivi des actions

Les projets seront évalués annuellement. Ainsi, chaque année les porteurs de projets devront préparer un bilan synthétique et le présenter lors de journées organisées par l'IDEX. Outre, un récapitulatif des dépenses et des heures consacrées au projet, ce bilan permettra de mesurer l'impact du projet et le comparer aux objectifs attendus, de mettre en évidence les points positifs et négatifs, les difficultés..., ceci permettant la formulation de propositions d'amélioration pour sa potentielle dissémination.

Par ailleurs, des indicateurs permettront de suivre l'état d'avancement et l'impact des actions de l'IDEX. Ils seront examinés annuellement par l'ANR.

Indicateurs identifiés pour le suivi des actions :

- Étudiants acceptés en Master (pour les formations financées sur crédits IDEX) ;
- Nombre de diplômes de Master organisés avec un partenaire étranger ;
- Nombre d'étudiants bénéficiant des initiatives d'innovation pédagogiques « student-centered »,
- Nombre d'étudiants bénéficiant d'espaces de coworking ;
- Nombre d'étudiants bénéficiant de classes inversées ;
- Nombre d'étudiants bénéficiant de plateformes de « learning-by-doing » ;
- Nombre d'étudiants bénéficiant de modules interdisciplinaires ;
- Nombre d'étudiants bénéficiant d'un tutorat au niveau licence ;
- Taux de programmes de formation incluant du « digital learning » ;
- Nombre de MOOC ayant un fort impact ;
- Nombre d'étudiants internationaux inscrits aux programmes de formation courts ;
- Nombre d'étudiants bénéficiant du Centre des Langues.

L'évaluation finale donnera lieu à un retour d'expérience pour les projets en cours et futurs. Il sera proposé, avec un accompagnement, de contribuer à la valorisation potentielle du projet après sa réalisation : rédaction d'un article dans les médias de communication interne des établissements partenaires de l'IDEX, présentation lors de journées de promotion (par exemple journées d'accueil des nouveaux enseignants-chercheurs), communication ou publication dans des colloques ou des revues nationales ou internationales de pédagogie universitaire...

Eligibilité des projets

Des critères spécifiques d'éligibilité seront liés aux deux axes. Néanmoins, certains critères d'éligibilité seront communs. Ainsi les projets doivent :

- avoir l'accord de leur établissement,
- être portés par des équipes pédagogiques et des composantes ou des services,
- prendre en compte aussi bien les dimensions pédagogiques que les dimensions administratives nécessaires au projet (impact sur les services de support à la formation),
- décrire la nature et les objectifs du projet en relation avec les objectifs de l'appel,
- fournir une description du projet : Contexte, Objectifs, Publics cibles, Contenu,
- fournir la planification du projet,
- définir les besoins matériels et humains,
- décrire le dispositif de suivi, de pilotage et d'auto-évaluation du projet,
- fournir une évaluation des coûts complets (masses salariales, fonctionnement, investissement),
- analyser à moyen terme la pérennisation et, le cas échéant, l'essaimage de l'initiative (coûts, moyens),
- fournir une liste d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui seront requêtés annuellement en lien avec les mesures d'impacts prévus et l'autoévaluation annoncée,
- indiquer dans la liste des indicateurs quantitatifs IDEX, requêtés annuellement, les indicateurs impactés par le projet.

De plus, les porteurs de projets :

- s'engagent à mettre tout en œuvre pour accompagner la réalisation du projet dans les limites de ce qui a été annoncé dans le dossier,
- ne doivent être membres ni de la Commission Exécutive Formation de l'IDEX, ni du jury d'attribution décrit dans le processus d'évaluation, ni du comité de pilotage de l'IDEX.

Critères d'évaluation

Les projets seront évalués suivant les critères suivants :

- la cohérence entre les constats, les objectifs affichés et le dispositif proposé,
- la valeur ajoutée par rapport à l'existant,
- la cohérence entre l'ampleur et/ou l'ambition de la transformation (cours / UE, effectifs étudiants et enseignants concernés – visibilité, différenciation et rayonnement) et la demande financière,
- la pérennité et l'extension potentielle à d'autres enseignements,
- la mesure d'impact et l'évaluation prévue pour permettre un retour sur expérience,
- la clarté et la robustesse du dossier y compris l'organisation administrative,
- la pertinence et la précision du budget,
- l'implication de plusieurs composantes et/ou établissements,
- un avis global donné par chaque rapporteur

Processus d'évaluation

L'évaluation des propositions suivra les étapes suivantes :

- cette année, suivant son ampleur, chaque projet sera évalué par 2 ou 3 rapporteurs issus des partenaires membres de l'IDEX,
- une commission issue de la Commission Formation de l'IDEX et d'experts nommés par cette dernière, après la date limite de dépôt des projets, sélectionnera les projets à soutenir (à ce stade des informations complémentaires pourront être demandées aux porteurs de projets).
- cette commission fera une proposition de projets à financer au Copil IDEX.

Soumission des projets

- Date limite de dépôt des projets : **30 novembre 2016 à 13h00**
- Site de soumission : ***projects-call.univ-grenoble-alpes.fr***
- Pour tout renseignement : **idex-formation-aap@univ-grenoble-alpes.fr**

Les porteurs potentiels de projets doivent s'inscrire sur le site de soumission avant le 1^{er} octobre afin d'être informés au plus tôt de l'ouverture de la phase de soumission sur le site, d'être convoqués à la journée de présentation des intentions de projets et recevoir des informations complémentaires, le cas échéant. Avant le 1^{er} octobre, seul les noms et coordonnées des porteurs de projets doivent être renseignés sur le site.

Du 14 octobre au 30 novembre, le site de soumission sera ouvert pour le dépôt des projets.

Plannings

Planning de l'appel 2016

- | | |
|------------------------------|---|
| - Septembre : | Parution de l'appel à projets |
| - Jeudi 13 octobre 14h-18h : | ½ Journée de présentation et d'échange autour des intentions de projets |
| - 30 novembre : | Réception par l'IDEX des propositions |
| - Décembre : | Evaluation et classement des projets éligibles |
| - Janvier : | Décision finale – Notification aux porteurs |

Planning 2017 et années suivantes :

- | | |
|----------------------|--|
| - Avril-Mai : | Parution de l'appel à projets |
| - Juin : | ½ journée de présentation des intentions et d'échange |
| - 30 septembre : | Réception par l'IDEX des propositions |
| - Octobre-Novembre : | Etude et Classement des projets éligibles par l'IDEX
Soumission du classement avec synthèse des projets à un jury externe |
| - Mi-décembre : | Retour de l'avis du jury externe
Décision finale – Notification aux porteurs |